



Bibliothèque nationale
du Canada

National Library
of Canada

ISBN ISBN ISBN
ISBN ISBN ISBN
ISBN ISBN ISBN

Manuel de l'utilisateur

ISBN 0-662-53331-3

Canada

REMERCIEMENTS

Ce manuel s'inspire en grande partie de *International Standard Book Numbering* (5e édition, ISBN 0-949999-05-9), publié par la maison Standard Book Numbering Agency Ltd. de Londres, qui nous a aimablement permis d'en reproduire certains passages.

Données de catalogage avant publication (Canada)

Vedette principale au titre:
ISBN, manuel de l'utilisateur

Texte en français et en anglais disposé
tête-bêche.

Titre de la p. de t. additionnelle: ISBN
users' manual.

"S'inspire..de *International Standard Book
Numbering* (5e édition, ISBN 0-949999-05-9),
publié par la maison Standard Book Numbering
Agency Ltd. de Londres"--Remerciements.

ISBN 0-662-53331-3

Cat. MAS no SN3-207/1984

I. Numéros normalisés internationaux du
livre--Guides, manuels, etc. I. Bibliothèque
nationale du Canada II. Titre: ISBN users'
manual.

Z436.I22 1984

025.4'2

C84-090219-0F

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce document, s'adresser à la Section des publications du Bureau des relations extérieures, Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

N° de cat. SN3-207/1984

ISBN 0-662-53331-3

NUMÉROTATION INTERNATIONALE NORMALISÉE DU LIVRE

AVANT-PROPOS

C'est la maison W.H. Smith and Son Ltd. d'Angleterre qui donna l'impulsion au système général de numérotation internationale en 1965, lorsqu'elle décida de se faire construire un entrepôt géré par ordinateur. La Publisher Association of Great Britain et W.H. Smith and Son Ltd. invitèrent le professeur Gordon Foster, alors de la London School of Economics, à étudier la nécessité et la possibilité d'établir un système normalisé de numérotation des livres. Le rapport remis par M. Foster mena à l'adoption d'un système qui devint opérationnel en 1967 au Royaume-Uni. La Section de documentation de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) adopta par la suite la norme que voici:

NORME DE L'ISO

Norme ISO n° 2108: Documentation - Système international pour la numérotation des livres (ISBN)

1. Objet

La présente norme internationale a pour objet de coordonner et de normaliser, sur le plan international, l'utilisation de numéros de livres, de sorte qu'un numéro international normalisé du livre identifie chaque ouvrage, ou chaque édition d'un ouvrage, publié par un éditeur déterminé, et soit le seul pour cet ouvrage ou cette édition.

2. Composition d'un numéro international normalisé du livre

Un numéro international normalisé du livre se compose de dix chiffres* correspondant aux éléments suivants:

- indication du groupe (c'est-à-dire groupe national, géographique ou linguistique, ou tout autre groupe pertinent);
- indication de l'éditeur;
- indication de l'ouvrage;
- chiffre de contrôle.

Lorsqu'un numéro international normalisé du livre est écrit ou imprimé, il doit être précédé des lettres "ISBN" et chaque segment doit être séparé du suivant par un espace ou un tiret, comme dans les exemples donnés ici.

ISBN 0 571 08989 5

ISBN 90-70002-34-5

*Ces chiffres sont les chiffres arabes de 0 à 9; dans le cas du chiffre de contrôle seulement, un X peut apparaître (voir la section 2.4).

2.1 INDICATION DU GROUPE

L'indication du groupe est attribuée par une agence internationale responsable de la numérotation normalisée du livre. Sa longueur varie d'un groupe à l'autre, en fonction du nombre d'ouvrages produits par le groupe en question.**

2.2 INDICATION DE L'ÉDITEUR

L'indication de l'éditeur est attribuée, à l'intérieur du groupe, par l'agence désignée à cette fin. Sa longueur varie d'un éditeur à l'autre en fonction du nombre d'ouvrages publiés par l'éditeur intéressé.

2.3 INDICATION DE L'OUVRAGE

La longueur de l'indication de l'ouvrage est déterminée par la longueur des indications du groupe et de l'éditeur qui la précèdent.

2.4 CHIFFRE DE CONTRÔLE

Le chiffre de contrôle est calculé sur le module 11 avec des pondérations de 10 à 2, en prenant X au lieu de 10 lorsque 10 serait le chiffre de contrôle.

3. Impression du numéro sur les livres

Le numéro international normalisé du livre doit être imprimé au verso de la page de titre ou, si cela est impossible, au bas de la page de titre elle-même. Il doit également apparaître au bas du plat verso de la couverture, si cela est réalisable, et au bas du dos de la jaquette, si le livre en possède une. Si aucun de ces emplacements ne s'y prête, le numéro doit alors être imprimé bien en évidence sur la face extérieure du livre.

NUMÉROS DE L'ISBN — AU CANADA

Au Canada, l'attribution et la coordination des préfixes de l'ISBN relèvent de la Bibliothèque nationale du Canada et de la Bibliothèque nationale du Québec, qui a la responsabilité des éditeurs francophones du Québec. On trouvera la liste des attributions dans le *Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens/Canadian ISBN Publishers' Directory*, que publie chaque année la Bibliothèque nationale du Canada, et dans le *Répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec*, publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

**Il est recommandé aux bibliothèques désireuses d'établir une numérotation compatible avec l'ISBN d'utiliser un "X" comme indication de groupe dans la numérotation internationale des fonds rétrospectifs.

NUMÉROS DE L'ISBN — AU PALIER INTERNATIONAL

Les pays énumérés ci-dessous utilisent le système de l'ISBN. L'indication (ou les indications) du groupe figure(nt) entre parenthèses.

Afrique du sud (0, 1)
Argentine (950)
Australie (0, 1)
Autriche (3)
Belgique (90, 2)
Canada (0, 1, 2)
Chine (7)
Costa Rica (9977)
Danemark (87)
Égypte (977)
Espagne (84)
États-Unis (0, 1)
Finlande (951)
France (2)
Ghana (9964)
Grande-Bretagne (0, 1)
Hong Kong (962)
Hongrie (963)
Israël (965)
Italie (88)
Japon (4)
Malaysia (967)
Mexique (968)
Nouvelle-Zélande (0, 1)
Nigéria (978)
Norvège (82)
Pays-Bas (90)
République fédérale d'Allemagne (3)
Singapour (9971)
Suède (91)
Suisse (2, 3)
Tanzanie (9976)
Thaïlande (974)
UNESCO (92)
Zimbabwe (0, 1)

PRINCIPES DE LA NUMÉROTATION INTERNATIONALE NORMALISÉE DU LIVRE

1. Composition d'un numéro international normalisé du livre

Un numéro international normalisé du livre comprend toujours dix chiffres répartis en quatre segments qui, lorsqu'ils sont imprimés, doivent être séparés par un trait d'union ou un espace. Chacun de ces segments a une fonction particulière.

1.1 INDICATION DU GROUPE

Le premier segment peut avoir de un à cinq chiffres. Il sert à identifier le groupe national, linguistique ou le secteur géographique ou autre auquel le livre se rattache.

Les indications de groupe utilisées au Canada sont "0" (ainsi que "1", que l'on emploie quand tous les préfixes "0" ont été attribués) et "2" pour les éditeurs francophones du Québec.

1.2 PRÉFIXE DE L'ÉDITEUR (parfois appelé "indication de l'éditeur")

Le deuxième segment peut avoir de un à sept chiffres et désigne toujours l'éditeur.

1.3 NUMÉRO DE L'OUVRAGE

Le troisième segment d'un numéro de l'ISBN, appelé "numéro de l'ouvrage", désigne l'ouvrage lui-même (unité bibliographique), ou encore le volume ou l'édition, si l'ouvrage comprend plus d'un volume ou d'une édition. Ce numéro peut comprendre six, cinq, quatre, trois, deux chiffres ou un seul, d'après le nombre de chiffres composant le préfixe de l'éditeur qui le précède. L'indication du groupe, le préfixe de l'éditeur et le numéro de l'ouvrage font neuf chiffres au total. Comme un numéro de l'ISBN est toujours formé de dix chiffres, il reste encore un chiffre à ajouter.

1.4 CHIFFRE DE CONTRÔLE

Le quatrième et dernier segment d'un numéro international normalisé du livre ne comprend qu'un seul chiffre et s'appelle "chiffre de contrôle".

Exemple: ISBN 0-7710-3514-4.

Dans ce numéro, le premier segment (0) désigne le groupe, le second (7710), l'éditeur, le troisième (3514), le livre et le quatrième (4) constitue le chiffre de contrôle.

On trouvera exposée ci-après la raison d'être du chiffre de contrôle.

Exemple

Produits	Indication de groupe	Préfixe de l'éditeur	Numéro de l'ouvrage	Chiffre de contrôle
Numéro de l'ISBN	0	8 0 2 0	4 6 1 2	6
	x	x	x	
Coefficient de pondération	<u>10</u>	<u>9 8 7 6</u>	<u>5 4 3 2</u>	
Produits	0 +	72+0+14+0	20+24+3+4	plus 6
<hr/>				
Total: 143				

Comme 143 peut être divisé par 11 sans qu'il n'y ait de reste, 0-8020-4612-6 est un numéro international normalisé du livre qui est valide.

2. Chiffre de contrôle

2.1 DESCRIPTION

Un chiffre de contrôle est un moyen d'empêcher un ordinateur d'accepter un "mauvais numéro" et de livrer un document autre que celui qui a été demandé.

Lorsqu'un numéro de l'ISBN est mis en mémoire par un ordinateur, celui-ci s'assure d'abord que le numéro est valide. Cette opération s'effectue en un clin d'œil au moyen d'une multiplication complexe; chaque chiffre des segments du groupe, de l'éditeur et de l'ouvrage d'un numéro de l'ISBN est multiplié successivement par dix, neuf, huit, sept, six, cinq, quatre, trois et deux; ces multiplicateurs constituent des coefficients de pondération (voir l'exemple ci-dessous). Une fois cette multiplication effectuée, les produits sont additionnés pour former un total auquel est ajouté le chiffre de contrôle proprement dit. Ce dernier total est ensuite divisé (en une fraction de seconde) par un module. Le système ISBN utilise toujours le module 11. Si le quotient ne comporte pas de reste, le numéro de l'ISBN est valide et accepté par l'ordinateur. Dans le cas contraire, le numéro est rejeté.

2.2 UTILISATION DU CHIFFRE ROMAIN X PLUTÔT QUE DU CHIFFRE ARABE 10

Il peut arriver, après vérification par le module 11, que le chiffre de contrôle soit un 10. On ne peut cependant utiliser ce chiffre car l'ISBN comporterait alors onze chiffres au lieu de dix. C'est pourquoi le 10 est toujours remplacé par le chiffre romain X. De cette façon, tous les numéros de l'ISBN ont une longueur uniforme de dix chiffres.

2.3 FONCTION DES CHIFFRES DE CONTRÔLE

L'expérience a démontré que l'intervention des chiffres est la source d'erreurs la plus fréquente. Le module 11 détecte en pratique toutes ces

interventions, de même que les erreurs de transcription résultant de l'utilisation d'un chiffre complètement erroné. Grâce à ce système, plus de quatre-vingt-dix pour cent des erreurs entièrement fortuites sont repérées.

3. Règles régissant l'impression du numéro international normalisé du livre

Le numéro de l'ISBN doit être imprimé comme suit: indication du groupe, trait d'union ou espace, préfixe de l'éditeur, trait d'union ou espace, numéro de l'ouvrage, trait d'union ou espace, chiffre de contrôle. On préférera le trait d'union.

Exemple: ISBN 0-8020-4612-6.

Ici, 0 constitue l'indication du groupe, 8020, le préfixe de l'éditeur, 4612, le numéro de l'ouvrage et 6, le chiffre de contrôle. Dans le numéro 0-590-71449-X, 0 est l'indication du groupe, 590, le préfixe de l'éditeur, 71449, le numéro de l'ouvrage et X, le chiffre de contrôle; cet X remplace le chiffre 10, pour permettre au numéro de l'ISBN de conserver une longueur normale de dix chiffres.

4. Préfixes des éditeurs - Description détaillée, méthode d'attribution

4.1 NOMBRE DE CHIFFRES

Les préfixes des éditeurs peuvent comporter de un à sept chiffres. Ils sont attribués aux éditeurs en fonction de l'importance de leur production actuelle et antérieure.

4.2 CARACTÈRE UNIQUE DE L'INDICATION

Un préfixe ne peut désigner que l'éditeur du livre et il ne peut être attribué à aucune autre personne ou à aucun autre organisme ayant participé à la création, à la production ou à la distribution de ce livre (voir cependant la section 13.2 relative aux ouvrages importés de pays qui ne participent pas au système de l'ISBN).

4.3 TRANCHE NUMÉRIQUE

Pour éviter que deux livres aient le même numéro de l'ISBN, les préfixes ont été attribués par tranches numériques indiquées dans la colonne qui suit. Ainsi, un éditeur peut avoir l'indicatif 699, mais aucun ne peut avoir l'indicatif 6991, car il serait alors trop difficile de déterminer, par exemple, qui a publié le livre 0 699102340. Même si les espaces nécessaires entre les trois segments de ce numéro ont été omis, on verra en consultant la liste des tranches numériques que le segment de l'éditeur doit nécessairement être 699.

TRANCHES NUMÉRIQUES DES PRÉFIXES:

00-19

Vingt préfixes disponibles.

Chaque éditeur ayant un préfixe de deux chiffres dispose d'un million de numéros de l'ISBN au total.

200-699

Cinq cents préfixes disponibles.

Chaque éditeur dispose de cent mille numéros de l'ISBN au total.

7000-8499

Mille cinq cents préfixes disponibles.

Chaque éditeur dispose de dix mille numéros de l'ISBN au total.

85000-89999

Cinq mille préfixes disponibles.

Chaque éditeur dispose de mille numéros de l'ISBN au total.

900000-949999

Cinquante mille préfixes disponibles.

Chaque éditeur dispose de cent numéros de l'ISBN au total.

9500000-9999999

Cinq cent mille préfixes disponibles.

Chaque éditeur dispose de dix numéros de l'ISBN au total.

5. Éditeurs à qui des préfixes ont été attribués

Des préfixes ont été attribués à tous les éditeurs canadiens actifs, importants ou non, qui publient à des fins lucratives ou non. (La définition du terme "éditeur canadien" est donnée à la section 9).

6. Éditeurs à qui des préfixes seront attribués

- a) Tous les nouveaux éditeurs,
- b) tout éditeur qui possède déjà un préfixe mais a utilisé tous les numéros de l'ISBN dont il disposait avec ce préfixe,
- c) tout éditeur déjà actif mais qui ne participe pas encore au système de l'ISBN.

7. Responsabilité de l'attribution des préfixes

Les préfixes sont attribués par l'Agence canadienne de l'ISBN de la Bibliothèque nationale du Canada et par la Bibliothèque nationale du Québec.

8. Publication des préfixes

8.1 RÉPERTOIRES D'ÉDITEURS

Les préfixes des éditeurs sont publiés dans le *Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens/Canadian ISBN Publishers' Directory* et dans le *Répertoire des numéros ISBN attribués par la Bibliothèque nationale du Québec*. Une liste internationale complète des préfixes des éditeurs figure dans *International ISBN Publisher's Directory*, répertoire publié par l'International ISBN Agency (Agence internationale de numérotation du livre), Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, 1 Berlin 30, Potsdamer Strasse 33, République fédérale d'Allemagne.

8.2 RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

L'Agence canadienne de l'ISBN enregistre tout préfixe nouvellement attribué ainsi que le nom et l'adresse de l'éditeur qu'il désigne. Ces renseignements paraissent à intervalles irréguliers dans la publication *Renseignements techniques de la Bibliothèque nationale*, que l'on peut obtenir gratuitement du Bureau des relations extérieures de la Bibliothèque nationale du Canada, 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4.

9. Définition du terme "éditeur canadien" aux fins de l'ISBN

Toute personne, compagnie, société de personnes, association, groupe ou organisme de tout genre qui publie un livre au Canada, à des fins lucratives ou non lucratives.

10. Livres auxquels sont attribués des numéros internationaux normalisés de livres

Tous les livres qui sont publiés au Canada ou y sont distribués par un dépositaire exclusif (voir section 13).

Note: Aux fins de l'ISBN, la musique en feuilles, les journaux et les revues ne sont pas considérés comme des livres et ne sont pas dotés de numéros de l'ISBN.

11. Livres paraissant en plusieurs volumes, reliures, éditions, etc.

11.1 OUVRAGES EN PLUSIEURS VOLUMES

Lorsqu'un livre paraît en plusieurs volumes, la collection est dotée d'un numéro de l'ISBN, ainsi que chacun des volumes, même s'ils ne sont pas vendus séparément.

Le numéro de l'ISBN de la publication complète doit être imprimé au verso de la page de titre de chaque volume et être facilement identifiable. Nous proposons la présentation suivante:

Numéro de l'ISBN de la publication complète en x volumes:
0-88830-269-X (ensemble)

Numéro de l'ISBN d'un volume: 0-88830-270-3 (vol. 1)

11.2 LIVRES AYANT PLUSIEURS ÉDITIONS

Chaque premier tirage doit être doté d'un numéro de l'ISBN. Tout tirage subséquent dans lequel il n'y a pas de modification du texte doit avoir le même numéro de l'ISBN que le tirage original (ou le premier tirage).

Si le nouveau tirage n'est pas vendu au même prix que l'original mais que ce changement de prix n'est pas attribuable à une modification de la présentation, du contenu ou de la reliure de l'ouvrage, alors il n'y a pas publication sous une forme différente et aucun nouveau numéro ne doit être attribué.

S'il existe une légère différence entre la reliure d'un tirage et celle d'un tirage subséquent, par exemple, une différence de couleur, il n'y a pas (aux fins de l'ISBN) nouvelle édition et aucun nouveau numéro ne doit être donné. Une modification du dessin de la couverture ne constitue pas un changement majeur justifiant l'attribution d'un nouveau numéro de l'ISBN.

Par contre, si l'on change complètement la reliure d'un ouvrage, c'est-à-dire si l'on relie en cuir ou en papier un ouvrage auparavant relié pleine toile, ou inversement, un nouveau numéro s'impose.

Un changement dans le texte ou la composition du texte (le texte est partiellement ou entièrement recomposé), ou une modification de la présentation matérielle d'une édition qui a déjà été mise sur le marché, constitue une nouvelle édition qui devrait être dotée de son propre numéro de l'ISBN.

Lorsque plusieurs éditions d'un ouvrage sont publiées simultanément (par exemple, une édition en français et une en anglais, une édition reliée en papier et une reliée pleine toile, une édition illustrée par des cartes et une sans cartes, une édition courante et une hors commerce reliée à la main, ou encore une édition traditionnelle et une sur microforme), chacune doit être dotée d'un numéro de l'ISBN particulier (voir section 19).

Exemples:

Tremblay, Michel. *En pièces détachées*. Publié par Leméac à Montréal sous deux collections différentes (Collection Répertoire québécois et

Collection Théâtre/Leméac). Version anglaise publiée par Talonbooks, Vancouver, 1975. Chaque édition doit avoir son propre numéro.

Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs canadiens/Canadian ISBN Publishers' Directory. Une publication bilingue ne nécessite qu'un numéro de l'ISBN. Des éditions distinctes pour plusieurs langues doivent avoir leur propre numéro.

Noppen, Luc. *Québec, trois siècles d'architecture.* Édition de luxe, édition courante, édition à tirage limité. Toutes publiées par les Éditions Libre Expression, Montréal, 1979. Chaque édition doit avoir son propre numéro de l'ISBN.

Prix: 65 \$, 35 \$ et 750 \$ respectivement.

12. Livres provenant d'outre-mer

Les livres dont les droits (y compris les droits de traduction) ont été acquis de pays étrangers, les livres produits à partir de feuillets importés et les livres reliés qui ont été importés en nombre et portent l'adresse bibliographique d'un éditeur canadien sont, pour les besoins de l'ISBN, des livres canadiens s'ils sont publiés au Canada. Le cas des livres qui ne portent pas l'adresse bibliographique d'un éditeur canadien est étudié à la section 13.

13. Livres de dépositaires exclusifs

Les livres publiés à l'étranger qui sont importés en nombre au pays par un dépositaire exclusif doivent être dotés d'un numéro de l'ISBN.

13.1 PROVENANT DE PAYS QUI ONT ADOPTÉ LE SYSTÈME DE L'ISBN

Les livres provenant d'un pays qui a adopté le système de l'ISBN ont été dotés dans leur pays d'origine d'un numéro international normalisé du livre. Ce numéro est celui sous lequel ils sont connus dans ce pays. Donc, si un éditeur canadien désire vendre, à titre de dépositaire au Canada, un livre portant un numéro de l'ISBN hollandais, il ne doit pas changer ce numéro.

13.2 PROVENANT DE PAYS QUI N'ONT PAS ENCORE ADOPTÉ LE SYSTÈME DE L'ISBN

Lorsqu'un livre publié à l'étranger et vendu par un dépositaire exclusif n'est pas doté d'un préfixe d'éditeur, le préfixe de l'ISBN qui lui sera attribué sera celui du dépositaire exclusif au Canada, ce dernier étant le véritable éditeur au pays.

Le segment de l'éditeur du numéro de l'ISBN ne correspondra pas au nom de l'éditeur qui figure sur la page de titre du livre, c'est-à-dire celui qui

a publié le livre dans le pays d'origine. Pour cette classe de livre donc, il est peu probable que le numéro de l'ISBN figure sur le livre même.

14. Responsabilité de l'attribution de numéros de l'ISBN

Les éditeurs qui ont des groupes de cent numéros de l'ISBN ou plus reçoivent gratuitement des registres produits par ordinateur. Les maisons d'édition de moindre envergure se voient généralement attribuer des numéros de leur groupe au fur et à mesure de leurs besoins.

15. Publication des numéros de l'ISBN

Les numéros de l'ISBN doivent figurer dans la publicité, les catalogues saisonniers et les inventaires des éditeurs, dans et sur les livres eux-mêmes, dans les bibliographies nationales et commerciales ainsi que les listes de livres et partout où l'on peut trouver des renseignements détaillés sur les livres, comme dans des prospectus, brochures, etc.

15.1 LIVRES

Le numéro de l'ISBN doit figurer aux endroits suivants:

- a) Au verso de la page de titre. Si on utilise les mêmes pages dans un ouvrage présenté sous différentes reliures, ces pages doivent porter les numéros de l'ISBN attribués à chaque type de reliure, avec mention de la reliure à laquelle ils correspondent. Les lettres "ISBN" doivent précéder chaque numéro.

Les numéros de l'ISBN font partie intégrante des données de catalogage avant publication (voir section 25) imprimées au verso de la page de titre.

- b) Au bas du verso de la couverture. Les lettres "ISBN" doivent précéder le numéro.
- c) Au bas du dos de la jaquette, quand le livre en a une. Les lettres "ISBN" doivent précéder le numéro.
- d) Dans le coin supérieur droit du premier plat de la couverture, lorsqu'il s'agit de livres brochés de grande diffusion, afin de permettre le traitement des couvertures retournées par les distributeurs nationaux ou indépendants et par les éditeurs.

Le numéro de l'ISBN doit être imprimé sur les livres en caractères OCR-A lisibles par machine, ce qui permet la lecture électronique du numéro de l'ISBN et du prix aux points de vente. La fonte a l'aspect suivant:

ISBN 0-553-13843-X

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'utilisation de la fonte OCR-A, on consultera l'*OCR-A Users' Guide*, publié par la National Retail Merchants Association, 100 West 31st Street, New York (New York).

15.2 PUBLICITÉ, DÉPLIANTS ET BROCHURES

Il est recommandé de placer le numéro de l'ISBN immédiatement après ou sous le titre du livre annoncé. Les dix chiffres du numéro doivent tous être donnés.

15.3 CATALOGUES

Dans la partie d'un catalogue consacrée aux annonces, il est recommandé de placer le numéro de l'ISBN immédiatement après ou sous le titre du livre annoncé. Les dix chiffres du numéro doivent tous être donnés.

Dans l'index du catalogue, il est recommandé de faire figurer le numéro de l'ISBN à la toute fin de chacune des rubriques.

Exemple: Champagne, Claude. *Les débuts de la mission dans le Nord-Ouest canadien*. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1983. ISBN 2-7603-0105-3.

Il est souhaitable que les dix chiffres du numéro de l'ISBN soient donnés. Si un groupe d'éditeurs utilise plusieurs préfixes mais un seul catalogue pour répertorier l'ensemble de ses publications, il est essentiel que l'indication du groupe et le préfixe de l'éditeur, de même que le numéro de l'ouvrage et le chiffre de contrôle soient donnés.

Les éditeurs qui utilisent un seul préfixe, mais souhaitent ne pas le répéter pour tous les ouvrages de l'index, afin de prendre le moins d'espace possible, doivent imprimer le préfixe en caractères gras corps 14 au minimum en tête de chaque page de l'index.

Il est recommandé aux éditeurs d'inclure dans leurs catalogues, outre les index habituels, un index en ordre numérique des numéros de l'ISBN avec des renseignements sur les livres auxquels ils se rapportent.

15.4 BIBLIOGRAPHIES NATIONALES, BIBLIOGRAPHIES COMMERCIALES ET LISTES DE LIVRES

Les numéros de l'ISBN sont publiés dans la bibliographie nationale *Canadiana*, dans les refontes subséquentes ainsi que dans les documents de référence habituels, tels que *Canadian Books in Print*, *Quill & Quire*, *Bibliographie du Québec*, *La liste des livres disponibles de langue française* et les microfiches de la Canadian Telebook Agency. L'index des numéros de l'ISBN publié dans *Canadiana* fournit un registre national des numéros utilisés.

16. Description des différentes éditions à mentionner au verso de la page de titre

Comme il est indiqué dans la section consacrée aux tirages, éditions et rééditions (section 11), dans la plupart des cas, un ouvrage est doté d'un seul numéro de l'ISBN. Il faut toutefois attribuer un numéro de l'ISBN distinct à chaque reliure ou édition différente d'un volume.

La plupart des éditeurs savent déjà, au moment où une page de titre est imprimée, quelles présentations et éditions d'un ouvrage ils comptent produire. Il est donc recommandé dans ces cas d'imprimer au verso de la page de titre les numéros de l'ISBN des différentes présentations ou éditions, de même qu'une note descriptive différenciant chacun des numéros.

Exemple:

ISBN 2-89000-112-1 (édition brochée)

ISBN 2-89000-113-X (édition reliée)

17. Identification des numéros de l'ISBN de livres ayant plusieurs reliures

Pour les livres ayant plusieurs reliures, le numéro de l'ISBN gravé sur la couverture ou imprimé sur la jaquette sera considéré comme le numéro identifiant le livre en question. Ce numéro de l'ISBN peut être différent de celui qui est indiqué au verso de la page de titre. Ce serait le cas si un éditeur décidait, après l'impression de la page de titre, de produire plusieurs reliures différentes pour un même livre, ou s'il était dans l'impossibilité d'imprimer une autre page de titre portant le numéro de l'ISBN propre à la nouvelle reliure. La solution idéale serait naturellement d'imprimer une nouvelle page de titre.

18. Publications conjointes

Les livres publiés conjointement par deux ou plusieurs éditeurs doivent porter le numéro de l'ISBN de l'éditeur qui s'occupe des ventes et de la distribution, lorsque l'un d'eux seulement s'en occupe.

Si l'on peut se procurer le même ouvrage chez plus d'un éditeur, l'ouvrage doit porter le numéro de l'ISBN de chacun d'entre eux, précédé du nom de l'éditeur concerné.

Exemple:

Libre Expression ISBN 2-89111-179-6

Berger-Levrault ISBN 2-713-0568-3

19. Mention d'autres éditions

19.1 NOUVELLES ÉDITIONS

Un livre paraissant en édition revue et ayant, par conséquent, un nouveau numéro de l'ISBN devrait porter la mention du numéro de l'ISBN de l'édition précédente, accompagnée d'une description appropriée de celle-ci, au verso de la page de titre.

Exemple:

ISBN 2-7603-2025-1 (3^e édition revue, 1983)

(ISBN 2-7603-2022-7. 1^{ère} édition, 1980)

19.2 ÉDITION DÉRIVÉE

Si un livre a fait l'objet d'une édition dérivée, a été réimprimé et porte l'adresse bibliographique et le numéro de l'ISBN du nouvel éditeur, mais n'a subi aucune modification du texte, le nouvel éditeur doit indiquer le numéro de l'ISBN de l'édition précédente de même que son propre numéro de l'ISBN au verso de la page de titre.

Exemple:

ISBN 0 666 00123 5

(publié précédemment par Les Éditions XY, ISBN 3 8420 0091 X)

19.3 TRADUCTIONS

Si possible, il faut indiquer au verso de la page de titre le numéro de l'ISBN de l'édition originale qui a servi de base à la traduction.

Exemple:

ISBN 2-89051-023-9

(Édition originale: 0-7710-0824-4, McClelland and Stewart, Toronto)

19.4 ÉDITIONS PARALLÈLES

Les numéros de l'ISBN de toutes les éditions parallèles, c'est-à-dire les éditions représentant différentes versions linguistiques du même texte, doivent figurer au verso de la page de titre.

Exemple:

ISBN 0 571 07350 6

(Édition allemande: ISBN 3 7770 1234 3 par Les Éditions AB, Stuttgart; édition hollandaise: ISBN 90 70002 34 5 par Les Éditions YZ, Amsterdam.)

19.5 NUMÉRO INTERNATIONAL NORMALISÉ DES PUBLICATIONS EN SÉRIE (ISSN)

Il y a parfois recouplement dans l'attribution de numéros de l'ISBN et de numéros de l'ISSN, par exemple dans le cas des publications annuelles et de monographies sériées numérotées, qui peuvent être dotées tant d'un numéro de l'ISSN que d'un numéro de l'ISBN. Le numéro de l'ISBN renvoie à l'édition d'une année particulière ou à un ouvrage précis dans une collection. L'ISSN souligne le fait qu'il s'agit d'une publication en série.

20. Attribution et tenue des registres des numéros de l'ISBN par les services de production des éditeurs

Il est recommandé que les services de production des maisons d'édition attribuant leurs propres numéros de l'ISBN tiennent des registres des numéros déjà attribués.

Il est également recommandé que le numéro de l'ISBN d'un ouvrage soit attribué au moment où le calendrier de sa production est arrêté.

21. Caractère unique du numéro international normalisé du livre

Un numéro de l'ISBN identifie un ouvrage ou une édition d'un ouvrage et est propre à cet ouvrage ou à cette édition. Une fois attribué, il ne doit jamais être réutilisé, même si le document auquel il se rapporte est depuis longtemps épuisé.

22. Agence canadienne de l'ISBN

22.1 CONSTITUTION

L'Agence est un service de la Bibliothèque nationale du Canada, située au 395, rue Wellington, Ottawa, Canada K1A 0N4. Téléphone: (819) 997-9565.

22.2 FONCTIONS

L'Agence crée au besoin des numéros de l'ISBN, les vérifie, les enregistre et publie le répertoire des numéros de l'ISBN.

23. Marche à suivre pour faire connaître l'existence de numéros invalides

Il est malheureusement inévitable que des numéros invalides figurent à l'occasion dans des livres, des catalogues et de la publicité. Si un éditeur s'aperçoit d'une erreur, il devrait en informer l'Agence canadienne de l'ISBN, à la Bibliothèque nationale du Canada, ou la Bibliothèque

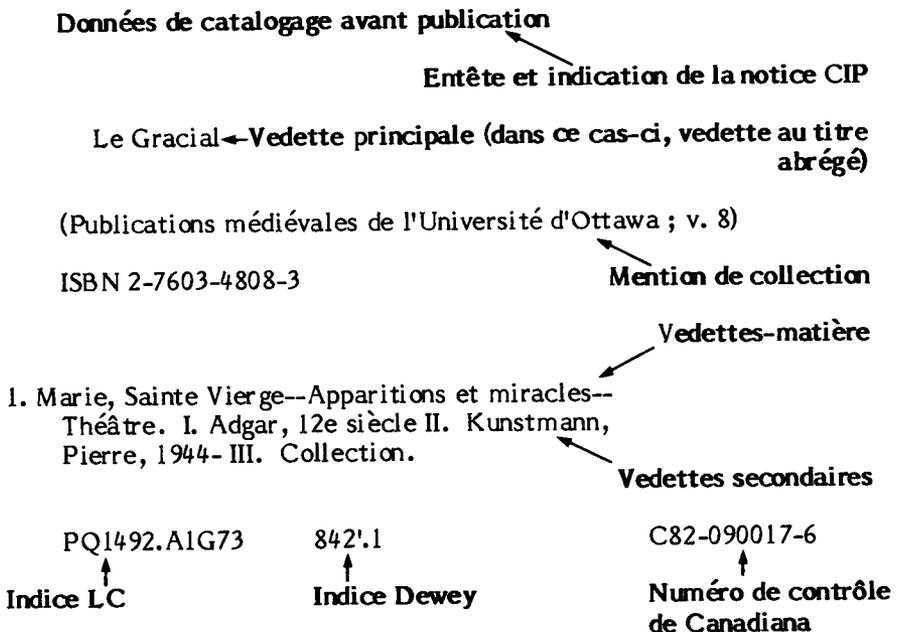
nationale du Québec, selon le cas. Un numéro valide sera aussitôt octroyé. Les numéros de l'ISBN des documents reçus à la Bibliothèque nationale du Canada en vertu du dépôt légal sont vérifiés pour garantir la validité des numéros utilisés. Les éditeurs sont avertis de toute erreur et les numéros fautifs ainsi que les numéros valides sont publiés dans l'index des numéros de l'ISBN de *Canadiana*, la bibliographie nationale.

24. Programme CIP canadien

Le CIP (catalogage avant publication) est un programme de collaboration volontaire entre bibliothèques et maisons d'édition, coordonné par la Bibliothèque nationale du Canada, qui permet aux livres canadiens d'être catalogués avant leur publication.

Le programme CIP aide les éditeurs à promouvoir la vente de leurs nouveaux livres en fournissant aux bibliothécaires et aux libraires, avant la parution des ouvrages, l'information qui leur permettra de choisir et de commander les nouvelles publications. Pour assurer la plus grande diffusion possible des renseignements sur les livres à paraître, les données CIP sont publiées dans "Forthcoming Books", supplément du périodique *Quill & Quire*, ainsi que dans *Canadiana*, *Canadiana* (Microfiche) et *Canadian Books in Print*. De plus, ces renseignements sont distribués au Canada, en Australie et aux États-Unis sur des bandes MARC lisibles par machine bien avant la publication des ouvrages.

Exemple d'une notice CIP imprimée dans un livre



À l'heure actuelle, le programme CIP s'applique aux monographies commerciales publiées au Canada, ainsi qu'à certaines publications du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux qui participent au programme.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il faut s'adresser à la bibliothèque désignée de la région à laquelle on appartient.

Pour les éditeurs commerciaux de l'Est du Canada:

Coordonnateur CIP
University of Toronto Library
7^e étage, pièce 7039
130, rue St. George
Toronto (Ontario)
M5S 1A5
Téléphone: (416) 978-6716

Pour les éditeurs commerciaux de l'Ouest du Canada:

Coordonnateur CIP
Library Processing Centre - Catalogue Records
2206 East Mall
Université de la Colombie-Britannique
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6T 1Z8
Téléphone: (604) 228-4609, 228-3426

Pour les éditeurs commerciaux de la région d'Ottawa et pour les éditeurs anglophones de la région de Montréal:

Bureau CIP
Direction du catalogage
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Canada
K1A 0N4
Téléphone: (819) 997-6200, poste 56 ou 13

25. Dépôt légal

Pour que l'Agence canadienne de l'ISBN puisse exercer un certain contrôle sur les numéros attribués par les éditeurs canadiens, ceux-ci doivent s'acquitter rapidement de leurs obligations en matière de dépôt légal (en vertu de la Loi sur la Bibliothèque nationale), à savoir faire parvenir deux exemplaires de toute publication canadienne produite par eux à la Bibliothèque nationale du Canada. Les documents reçus par celle-ci en vertu du dépôt légal sont catalogués et énumérés dans la

bibliographie nationale *Canadiana* en plus d'être ajoutés à la collection permanente de la Bibliothèque. Les deux exemplaires des documents à déposer doivent être envoyés à l'adresse suivante:

Division des acquisitions pour *Canadiana* et Bureau du dépôt légal
Bibliothèque nationale du Canada
Ottawa, Canada
K1A 0N4
Tél.: (819) 997-9565

RÉPONSES AUX QUESTIONS LES PLUS SOUVENT POSÉES SUR LE SYSTÈME

Je suis en train de revoir un livre ou de préparer un nouvel annuaire. Un nouveau numéro de l'ISBN sera-t-il nécessaire?

Tout changement de texte demande un nouveau numéro de l'ISBN. Si des modifications ont été apportées, le verso de la page de titre doit signaler le fait que le livre est une édition révisée, et c'est également à cet endroit que doit figurer le nouveau numéro de l'ISBN. Si le livre n'est qu'une réimpression avec quelques corrections mineures, on ne peut alors parler d'édition révisée et le numéro original devrait être conservé.

Faut-il obtenir un nouveau numéro de l'ISBN dans le cas d'une réimpression sans changement de texte ou de reliure?

Non, il faut conserver le numéro original.

Je réimprime un livre avec une reliure complètement différente. La première édition était reliée toile, celle-ci sera brochée. Faut-il obtenir un nouveau numéro de l'ISBN?

Oui, un changement complet de reliure demande un nouveau numéro de l'ISBN.

Je réimprime un livre avec la même reliure, mais la couverture ou la jaquette sera différente de celle de l'édition précédente. Faut-il un nouveau numéro de l'ISBN?

Non, un changement de couverture ou de jaquette ne justifie pas la demande d'un nouveau numéro de l'ISBN.

Je réimprime un livre avec une nouvelle couverture qui rappellera un film ou une émission de télévision. Dois-je prévoir un nouveau numéro de l'ISBN?

Non, il ne s'agit là que d'un simple changement de couverture et le numéro de l'ISBN doit rester le même.

J'aimerais utiliser un nouveau numéro de l'ISBN pour des raisons de commercialisation. Est-ce permis?

Non, il n'y a là aucun changement dans le texte, la reliure ou la présentation qui justifie l'emploi d'un nouveau numéro de l'ISBN.

Je réimprime un livre dont le prix de vente sera modifié. Faut-il obtenir un nouveau numéro de l'ISBN?

Non, un changement de prix ne justifie pas un changement de numéro de l'ISBN.

Je réimprime un livre dont le titre va être changé. Faut-il obtenir un nouveau numéro de l'ISBN?

Oui, tout nouveau titre demande un nouveau numéro de l'ISBN.

Je vais publier parallèlement une édition courante et une édition hors commerce signée d'un même ouvrage. Doivent-elles porter chacune un numéro de l'ISBN différent?

Oui, chaque édition doit avoir son propre numéro de l'ISBN.

Je prépare une édition reliée et une édition brochée d'un ouvrage qui auront la même page de titre. Que dois-je faire dans ce cas?

Imprimez les deux numéros de l'ISBN au verso de la page de titre, en précisant à quelle édition correspond chacun des numéros.

Ai-je besoin d'un autre préfixe pour ma nouvelle adresse bibliographique, ou pour une compagnie associée?

Non, pas pour votre adresse bibliographique, ni pour une compagnie associée, à moins qu'il ne soit pas faisable d'utiliser le même préfixe ou qu'il y ait possibilité de dissociation à une date ultérieure.

J'assure la distribution d'un livre produit par un autre éditeur. Devrai-je lui attribuer l'un de mes propres numéros de l'ISBN?

Non, à moins que ce livre ne vienne d'un pays qui ne participe pas au système, ou encore que vous imprimiez une nouvelle page de titre où figure votre propre adresse bibliographique. Si vous ne faites qu'assurer la distribution, le numéro original doit être conservé, puisqu'une des fonctions du numéro de l'ISBN consiste à désigner l'éditeur dont le nom apparaît dans le livre. Si l'éditeur a omis d'attribuer un numéro de l'ISBN à son livre, on devrait lui demander d'en fournir un.

Considère-t-on les annuaires comme des publications en série ne nécessitant qu'un numéro de l'ISBN?

Les publications en série (comme les périodiques) publiées plus d'une fois par année n'ont besoin que d'un numéro de l'ISSN. Si elles ne paraissent qu'une fois par an, ou moins, elles doivent porter un numéro de l'ISBN et un numéro de l'ISSN.

Je vais publier un livre en langue étrangère. Son numéro de l'ISBN devra-t-il comporter le préfixe du pays où l'on utilise la langue dans laquelle il est écrit?

Non, c'est le pays de l'éditeur qui détermine le préfixe international et non la langue du texte.

Les numéros de l'ISBN doivent-ils informer sur la classe à laquelle appartient le livre? Puis-je diviser mon groupe de numéros de l'ISBN de façon à indiquer la classification?

Le numéro de l'ISBN indique le pays d'origine de l'éditeur, l'éditeur, l'ouvrage ainsi que l'édition et la reliure de cet ouvrage. C'est tout. Vous pouvez instituer un système de classement interne si vous le désirez, mais la plupart d'entre eux sont difficiles à mettre en application et donnent des numéros impossibles.

Que va-t-il arriver si j'utilise tous les numéros de l'ISBN disponibles sous mon préfixe?

On peut vous attribuer un autre préfixe qui permettra une production plus importante, si besoin est. Il s'agira d'un préfixe supplémentaire et non d'un préfixe destiné à remplacer le précédent. Les numéros de l'ISBN attribués sous votre préfixe actuel ne peuvent être réutilisés sous le nouveau préfixe à moins qu'il n'y ait des changements dans le texte, la reliure, la présentation ou le titre.

Puis-je réutiliser les numéros de l'ISBN des livres épuisés?

Non, un numéro de l'ISBN désigne toujours un ouvrage particulier, avec son édition et sa reliure. Même s'il est épuisé, on peut encore le trouver dans certaines librairies et assurément dans les bibliothèques et les catalogues.

Dois-je absolument utiliser des numéros de l'ISBN? Est-ce une obligation légale? Mes ventes risquent-elles de souffrir si je ne les utilise pas?

L'attribution de numéros de l'ISBN ne constitue pas une obligation légale. Cependant, ces numéros sont largement utilisés par les bibliothèques, les grossistes et les libraires, ainsi que dans les bibliographies. Ils per-

mettent de réduire au minimum le délai de livraison de vos livres à vos clients. Ils sont maintenant très utilisés par tous les organismes qui disposent d'un système automatisé de traitement des livres et sont essentiels aux systèmes de commande et de vérification de l'inventaire automatisés.

J'ai fait une erreur dans un numéro de l'ISBN et le numéro fautif est imprimé dans le livre. Que dois-je faire?

Signalez l'erreur à l'Agence canadienne de l'ISBN. Donnez-lui le titre de l'ouvrage, le nom de l'auteur, l'édition, la reliure, le numéro erroné et le numéro rectifié. La correction sera faite dans la bibliographie nationale *Canadiana*. Quant le livre sera réimprimé, il faudra mentionner les deux numéros de l'ISBN, le fautif et le bon.

Combien coûtent les numéros de l'ISBN?

Ils ne coûtent rien. Les petits éditeurs confient à l'Agence canadienne de l'ISBN le soin de leur fournir des numéros de l'ISBN et communiquent avec elle lorsqu'ils ont besoin d'un nouveau numéro. Ils doivent alors préciser le nom de l'éditeur, le titre choisi, le nom de l'auteur, l'édition ou la reliure et la date de publication de l'ouvrage. Des numéros d'inventaire sont attribués aux livres encore disponibles ou qui sont sur le point d'être réimprimés.

Les éditeurs plus importants (ceux qui publient plus d'un ouvrage par année) se chargent d'attribuer leurs propres numéros de l'ISBN. Ils reçoivent gratuitement une liste imprimée par ordinateur de tous les numéros de l'ISBN dont ils peuvent disposer, ainsi qu'un guide d'utilisation.

Je suis imprimeur (concepteur, auteur ou distributeur). Pouvez-vous me fournir directement un numéro de l'ISBN?

Oui, pourvu que vous puissiez donner des détails précis concernant le nom de l'éditeur, s'il est différent du vôtre, son adresse, une estimation de sa production future, le titre définitif, l'édition et la reliure de l'ouvrage.

Est-ce qu'un numéro de l'ISBN garantit les droits d'auteur?

Non. C'est le seul fait de publier qui vous assure des droits d'auteur. Cependant, la loi exige que l'on dépose deux exemplaires de tout nouveau livre à la Bibliothèque nationale du Canada. Il n'y a aucun rapport entre le numéro de l'ISBN et le droit d'auteur.

Puis-je utiliser des numéros de l'ISBN pour des documents autres que des livres?

Oui, si vous attribuez vos propres numéros de l'ISBN. Les cartes et les logiciels publiés pour la vente peuvent recevoir des numéros de l'ISBN. Ce procédé n'est cependant pas recommandé pour les bandes magnétiques, les disques, la musique en feuille ou les partitions. Il se pourrait qu'un jour, un système spécial soit mis au point pour ce genre de documents.

Je suis à publier un supplément à un livre qui porte déjà un numéro de l'ISBN. Ce supplément aura-t-il le même numéro que le livre?

Non, il doit avoir son propre numéro.

Je procède à la publication d'un livre en plusieurs volumes. Un seul numéro de l'ISBN suffira-t-il ou bien chaque volume doit-il avoir son propre numéro?

La règle veut qu'un numéro de l'ISBN soit attribué à l'ensemble et que chaque volume ait, en outre, son propre numéro de l'ISBN. Aux fins de la bibliographie, il est acceptable d'avoir un seul numéro pour l'ensemble si aucun des volumes ne peut être vendu séparément. Néanmoins, il est préférable que chaque volume ait son propre numéro de l'ISBN puisque ce numéro est susceptible d'apparaître comme entité distincte dans les registres de certains usagers du système. Chaque volume devrait donc porter le numéro de l'ISBN de l'ensemble ainsi que son propre numéro.

Je publie un livre conjointement avec un autre éditeur. Auquel de nous deux revient l'attribution du numéro de l'ISBN?

Chaque éditeur peut faire paraître son propre numéro de l'ISBN dans le livre, pourvu que les deux adresses bibliographiques figurent sur la page de titre.

Faut-il un numéro de l'ISBN à une publication reproduite par un procédé photomécanique ou à un très petit livre broché?

La taille d'une publication n'a rien à voir avec le numéro de l'ISBN. Si le livre doit être vendu, déposé à la Bibliothèque nationale du Canada ou publié pour une raison autre que purement interne, il doit avoir un numéro de l'ISBN.

Je rachète une autre maison d'édition qui a déjà un préfixe. Toute la production future sera publiée sous mon nom. Puis-je renuméroter tous les ouvrages publiés par mon prédécesseur?

Non, pas tant qu'ils ne seront pas réimprimés avec votre propre adresse bibliographique sous votre nom.

J'ai l'intention de publier certains ouvrages, mais la décision finale n'a pas encore été prise. Pourriez-vous me donner les numéros de l'ISBN et, dans l'éventualité où les titres prévus ne seraient pas publiés, j'utiliserai les numéros plus tard, pour d'autres ouvrages?

Non, il est essentiel que les détails soient définitifs. Les numéros de l'ISBN sont fournis rapidement et vous n'avez pas à craindre de retard, mais il importe que les données soient précises dès le départ. Cette méthode permet d'éviter bien des erreurs et des doubles emplois.

ANNEXE A

ORGANISME CHARGÉ DE GÉRER LE SYSTÈME DU NUMÉRO INTERNATIONAL NORMALISÉ DU LIVRE

L'administration générale du système international incombe à l'Internationale ISBN-Agentur, Staatsbibliothek Preussischer Kulturbesitz, 1 Berlin 30, Potsdamer Strasse 33, République fédérale d'Allemagne. Cette agence internationale s'acquitte des fonctions énumérées ci-après.

(1) Contrôle de la définition des groupes.

Lorsqu'il est proposé qu'un certain nombre de pays ou un regroupement d'éditeurs utilise une seule et même indication ou le même groupe d'indications (par exemple, un groupe composite tel le groupe anglo-américain), l'agence internationale doit approuver la définition du groupe, accréditer l'agence de groupement choisie pour représenter le groupe et enregistrer officiellement ces divers renseignements.

(2) Attribution d'indications aux groupes.

L'agence internationale attribue des indications aux groupes, tient à jour des listes d'indications déjà attribuées et les communique à tous les organismes intéressés, tels les agences de groupement.

(3) Prestation de conseils aux groupes quant à l'établissement et au fonctionnement des agences de groupement.

Se fondant sur l'expérience d'agences existantes, l'agence internationale conseille les groupes quant à l'établissement et au fonctionnement de leurs propres agences.

(4) Prestation, aux agences de groupement, de conseils relatifs à l'attribution d'indications aux éditeurs.

Une fois qu'une indication a été assignée à un groupe, il revient à l'agence de groupement d'attribuer aux éditeurs du groupe les indications qui leur conviennent. La tranche numérique des indications varie d'un groupe à l'autre. L'agence internationale fournit, sur demande, des renseignements sur les principes généraux qui gouvernent le calcul des tranches numériques et l'attribution des indications selon la production de chacun des éditeurs.

(5) D'une façon générale, promotion de l'utilisation du système à l'échelle mondiale.

L'agence internationale publie un document de base sur le système, ainsi que de nombreux documents publicitaires. Elle s'efforce en outre, par ses diverses activités, de faire connaître le système dans tous les pays.

(6) Supervision de l'utilisation du système.

L'agence internationale voit à ce que le système soit utilisé correctement et que toute déviation soit signalée à tous ceux qui seraient susceptibles d'en être affectés.